



École de Musique -Théâtre de la Vallée du Bédât

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

Guide de rentrée **pour les nouveaux inscrits**

Votre rentrée sans rien manquer !

Année 2026-2027

Bienvenue à l'école de musique et théâtre !

La volonté forte d'une coopération efficace entre les communes de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent et Durtol fait de cet établissement d'enseignement artistique un service public de proximité singulier sur le territoire de la métropole Clermontoise.

Lieu d'éducation, forte de ses 700 élèves, mais aussi de programmations artistiques, elle organise plus de 70 manifestations tout au long de l'année, sous forme d'auditions et concerts en salle ou à l'extérieur, de master class, conférences...

*Voici le guide de la rentrée conçu pour vous aider à organiser au mieux votre nouvelle aventure artistique. **Ce document est le seul que vous recevrez en ce début d'année** et contient toutes les informations utiles pour une rentrée simple et claire. **Ne le perdez pas !***

Piochez ici ou là les informations qui vous concernent et si quelques doutes persistent, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour une saison forte en émotions, émaillée de nombreuses manifestations, une année dédiée au plaisir, aux sourires et au partage,

Alors, bonne rentrée et belle année à tous !

Yann Maniez

École de musique et théâtre
Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT

☎ 04 73 87 43 40 - www.cebazat.fr

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi de **14h00 à 18h30**

Le vendredi de **14h00 à 16h30**

Disciplines hors cursus

Début des cours dès le **jeudi 17 septembre**

Éveil musical, pour les enfants de 4, 5, ou 6 ans

Réservés aux enfants de moyenne et grande section de maternelle et aux enfants de CP, ces ateliers de 45 minutes hebdomadaires (1h pour les 6 ans) permettent d'aborder la musique de manière ludique par l'exploration vocale, instrumentale et corporelle.

Les horaires sont affichés fin août à l'école de musique à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter. Choisissez votre jour et heure de cours et contactez le secrétariat (04.73.87.43.40 / mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr) pour convenir d'une séance.

Atelier "Parcours de découverte instrumentale"

Réservés aux enfants du primaire (CE1 à CM2), ces ateliers d'une heure hebdomadaire leur offrent la possibilité de découvrir les instruments réunis en quatre grandes familles : les cuivres, les percussions, les bois et les cordes.

Au terme d'un parcours d'une année, ces séances auront permis d'aider l'élève dans son choix et ainsi il pourra débiter l'apprentissage approfondi de son instrument dès la rentrée suivante.

Les horaires sont affichés fin août à l'école de musique à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter. (Contact secrétariat 04 73 87 43 40 / mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr).

Formation musicale (Cours de solfège)

Début des cours dès le **jeudi 17 septembre**

Horaires : Fin août les horaires sont affichés à l'école à Cébazat. N'hésitez pas à venir les consulter.

Répartition des classes : Les élèves sont répartis dans les classes en fonction de leur niveau et de leur âge. Pour certaines classes, il existe plusieurs possibilités

.....Choisissez votre jour et heure de cours et contactez le secrétariat (04.73.87.43.40 / mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr) pour convenir d'une séance.

Pour les élèves déjà musiciens

Evaluation de niveau :

Pour les musiciens venant d'une autre école de musique et les personnes qui auraient déjà un niveau en solfège, nous prendrons contact avec vous pour une évaluation.

..... *Inscrivez-vous auprès du secrétariat. (04.73.87.43.40 / mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr)*

Vente des livres de formation musicale :

Samedi 19 sept. (9h30 - 12h30) l'association Cébaz'tempo assurera une permanence pour la vente des livres. Bon à savoir : **la carte bleue est acceptée !**

Les adhérents bénéficient d'une remise sur le prix des manuels !

Cours d'instrument

Horaires : Entre **le 12 et le 16 septembre**, les professeurs vous contacteront pour convenir d'un horaire. Les cours pourront ainsi commencer.

!! Attention !!

Pour certains instruments, toutes les inscriptions ne pourront pas être acceptées, faute de place. Référez-vous à la rubrique « liste d'attente »

Liste d'attente

Pour certains instruments, toutes les inscriptions ne pourront pas être acceptées, faute de place. Les élèves concernés seront informés après le 16 septembre.

Vous serez toutefois maintenus sur la liste d'attente si vous suivez les cours de solfège.

Les places libérées, en cours d'année ou à la rentrée suivante vous sont donc réservées, suivant votre numéro de dossier et les critères de priorité.

Rappel des critères de priorité :

- 1) Enfants de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 2) Adultes de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 3) Enfants hors Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 4) Adultes hors Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent, Durtol.

Facturation

Les factures seront envoyées aux familles en novembre (*Voir grille des tarifs*).
Ne faites PAS de règlement AVANT d'avoir reçu votre facture.

Droits d'inscription :

- Règlement en 1 ou 5 fois possible.
Novembre, décembre, janvier, février, mars

Location d'instrument :

- Règlement en 1 ou 3 fois possible.
Janvier, février, mars

Le paiement se fait en ligne.

- Nous vous communiquerons les modalités lors de l'envoi de la facture.

En résumé

Samedi 12 septembre

- ✓ Clôture des inscriptions.

A partir du jeudi 17 septembre

- ✓ Début des cours de formation musicale (solfège),
- ✓ Début des cours d'instrument après l'appel du professeur.

Règlement intérieur

- ✓ Lors de votre préinscription en ligne vous avez coché « ***J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur*** ». Nous vous invitons à bien le lire.

Pour le télécharger :

Rendez-vous sur le site de la ville de Cébazat : www.cebazat.fr

- Onglet Mes Loisirs → école de musique-théâtre → les documents attachés

 **Les documents attachés**



Règlement intérieur de l'école de musique
Document PDF - 286,1 ko - Publié le 29 mai 2020

[< Télécharger le document >](#)

ECOLE DE MUSIQUE - VALLÉE DU BÉDAT

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

TARIFS 2026 / 2027

Il est possible de fractionner le règlement en 5 versements:

1^{er} versement: avant le 30 novembre

4^{ème} versement: avant le 28 février

2^{ème} versement: avant le 30 décembre

5^{ème} versement: avant le 30 mars

3^{ème} versement: avant le 30 janvier

TOUTE ANNEE COMMENCEE EST DUE

CATEGORIES		Elèves Vallée du Bédât *	Elèves hors Vallée du Bédât
Droit d'entrée	Par personne	22 €	
<u>1^{ère} catégorie</u> Formation musicale seule	1 pers.	135 €	279 €
	2 pers.	244 €	500 €
	3 pers.	325 €	677 €
	4 pers.	382 €	800 €
	5 pers.	411 €	875 €
<u>2^{ème} catégorie</u> Formation musicale + 1 discipline ou 1 seule discipline	1 pers.	217 €	422 €
	2 pers.	401 €	784 €
	3 pers.	563 €	1 125 €
	4 pers.	700 €	1 390 €
	5 pers.	810 €	1 627 €
<u>3^{ème} catégorie</u> Elèves participants à l'orchestre d'harmonie	1 pers.	140 €	290 €
	2 pers.	268 €	534 €
	3 pers.	376 €	765 €
	4 pers.	464 €	949 €
	5 pers.	530 €	1 099 €
<u>4^{ème} catégorie</u> Formation musicale + 2 disciplines ou 2 disciplines	Tarif 2 ^{ème} + 108,5 € par instr. Supp.		Tarif 2 ^{ème} + 211€ par instr. Supp.
	Ou tarif 3 ^{ème} + 70 € par instr. Supp.		Ou tarif 3 ^{ème} + 145 € par instr. Supp.
<u>5^{ème} catégorie</u> Éveil / Atelier de découverte, Atelier théâtre		81 €	178 €
<u>Location d'instrument</u>		115 €	201 €
		En cas de difficultés il est possible de fractionner le règlement de la location d'instrument en 3 versements	

* Ces tarifs s'appliquent aux résidents des villes de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent et Durtol

Règlement intérieur

(Quelques petits rappels !)

Enseignement

Les cours à distance (par visioconférence, téléphone, courriel...) ne sont jamais la règle à l'école de musique. En cas de fermeture imposée, un suivi pédagogique sera mis en place dans la mesure des moyens disponibles.

Absence des mineurs

De manière générale, pensez à prévenir les enseignants de votre absence ou de celle de votre enfant. Nous vous demanderons systématiquement de justifier l'absence des mineurs.

Responsabilité de l'école

La responsabilité de l'école commence au début d'un cours et s'arrête à sa fin. En dehors des heures de cours, ne laissez pas vos enfants sans surveillance.

Démission

Si vous arrêtez votre apprentissage musical en cours d'année, il convient d'avertir l'établissement par courrier, signé des parents pour les mineurs.

Vacances

L'école de musique suit le rythme scolaire. Les cours sont généralement interrompus le samedi après les cours et reprennent le lundi matin.

Diffusion des photos

L'école se réserve le droit de diffuser les photos pour les personnes qui n'ont pas répondu à cette mention lors de la réinscription.

Renseignements administratifs

Merci de bien vouloir nous signaler tout changement de situation.

Être bon public

C'est **un principe de base** pour soutenir l'élève musicien. Parents, enfants, amis ou camarades des musiciens de l'école, nous sommes leur premier public.

Nous devons aussi **être leur meilleur public** !

Alors, parlons bas, limitons les allées et venues, les prises de photos successives qui déconcentrent les élèves, ne montons pas sur scène, ne restons pas devant pour prendre la photo, éteignons les flashes et...

...restons jusqu'à la fin des concerts !

Demandez l'programme !

Les "Grands" Concerts à Sémaphore

Concerts d'Hiver, les 18 et 19 déc.
Concert Solidarité, le 6 février
Concert de Printemps, le 9 avril
Concerts d'Été, le 25 juin

Les Soirées Festives !

Grande soirée de Ste Cécile, le 21 nov. - **Sémaphore**
Fête de la musique, le 19 juin - **Parc Montgroux**
Les Musical ' Air, du 28 juin au 2 juillet - **Parvis de l'école**



Du 9 au 14 mars

Concerts, master-class, conférences, rencontres d'artistes...

En partenariat avec Sémaphore, La Muscade et la Médiathèque Aimé-Césaire

Résidence d'Élèves à La Muscade !

La Rési'K'actu, le 17 avril
Concert de *musiques actuelles*
La Rési'Jazz, le 28 avril - Concert de *jazz*

Les Zik' O Zink du jeudi au Bar de La Muscade !
Dès de 19h30

Les 15 oct. et 18 mars - **Jazz**
Le 11 février - **Classique**
Les 26 nov. et 13 mai - **Musiques Actuelles Amplifiées**



Les Auditions Leurs de Musiques

Samedi 14 novembre, 17h00 à La Muscade, **Tutti !**

Samedi 5 décembre, 10h30 à La Muscade, **Spécial téléthon**

Samedi 16 janvier, 17h00 au Domaine de La Prade – Cébazat, **Tutti !**

Samedi 30 janvier, 17h00 à Sémaphore, **Spécial orchestres**

Samedi 20 mars, 17h00 à la salle sous les gradins à Durtol, **Tutti !**

Samedi 03 avril, 17h00 à l'église de Châteaugay, **Tutti !**

Les Auditions de Classe

25 mars, *guitare classique* / 30 mars, *trombone-tuba* / 31 mars, *cor d'harmonie* /
1^{er} avril, *trompette* / 5 avril, *flûte traversière* / 6 avril, *saxophone* / 7 avril, *percussion* /
18 mai, *batterie* / 19 mai, *guitare électrique et basse* / 20 mai, *accordéon* / 24 mai, *piano* /
25 mai, *violon-alto* / 26 mai, *violoncelle-contrebasse* / 27 mai, *clarinette* /
6 juin, *chant lyrique*
15- 21 & 22 juin, *théâtre*

Découvrez l'association Cébaz' Tempo et les activités qu'elle propose.



*Hyper active et toujours là
pour surclasser vos soirées !*

Liée à l'Ecole de Musique-Théâtre de la Vallée du Bédât, **notre association a pour but de l'accompagner dans toutes ses activités**, de permettre aux élèves et parents d'élèves de se rencontrer et d'assurer un véritable lien social et convivial au sein de l'école de musique.

Forte d'une quinzaine de bénévoles réguliers et d'autres « occasionnels », notre association **propose de nombreux services et animations aux élèves**, à leurs parents, ainsi qu'à tous les spectateurs qui viennent aux concerts et spectacles :

- . Pot de l'amitié et buvette à l'issue de chaque représentation,
- . Stand buvette et restauration à la fête de la musique,
- . Vente des livres de solfège au sein même de l'école de musique,



- . Ciné et gouter pour les 7 - 11 ans,
- . Soirée pour les ados,
- . Repas spectacle et soirée dansante de la Ste Cécile,
- . Concert solidarité au profit d'une association.



**Nous soutenons également certains projets pédagogiques,
logistiquement et/ou financièrement.**

Depuis toujours, nous sommes animés par l'envie de créer une ambiance conviviale au sein de l'Ecole de Musique-Théâtre de la Vallée du Bédât.

Rejoignez-nous !

Pour nous contacter :

Courriel : association@cebaztempo.fr

Tel : 07.44.83.68.00



Pour simplement adhérer à l'asso ?!
Rien de plus simple, il suffit de flasher ici



Suivez-nous !

facebook



Ou rendez-vous sur <http://tiny.cc/cta2627>